



Fondé en 1912

N° 88 Mercredi
29 Juillet 1914

JOURNAL FEUILLE D'AVIS DE COPPET ET DES

Paraissant le Lundi, le Mercredi et le Vendredi

ENVIRONS

PRIX D'INSERTION
10 centimes la ligne ou son espace.
25 c. pour les réclames.
Rabais sur ordres importants.
Les annonces sont payables dès la première insertion.
Annonces dans tous les journaux,
aux prix originaux.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Avenue Viollier, N Y O N

Organe des Communes de
COPPET — ARNEX — BOGIS-BOSSEY
CHAVANNES-DE-BOGIS — CHAVANNES-DES-BOIS
COMMUGNY — CRANS — FOUNEX
MIES — TANNAY

PRIX D'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1 an, 5 francs.
6 mois, fr. 3; 3 mois, fr. 1.50; 1 mois, 60 c/s
Les abonnements mensuels partent du 1^{er} du mois.
Pour l'étranger, le port en sus.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
L'abonnement ne cesse qu'au refus formel de l'abonné.
Imprimerie Ed. CHERIX, Nyon. Téléphone 83

Un anniversaire. — Le banquet de l'Union Instrumentale a réuni environ 60 personnes. Vu le temps incertain, il a été servi dans la grande salle de l'Hôtel du Port. Messieurs Visio frères avaient bien fait les choses : excellent menu, rapidité dans le service, tout a marché à souhait.

La partie officielle a été dirigée par M. Chenevard, nommé major de table par acclamation. Il donne la parole à M. Rohr, président de l'Union Instrumentale. Dans un discours clair et concis ; celui-ci rappelle la fondation de la Société il y a dix ans, ses débuts difficiles et enfin le triomphe final. Il lit aussi une lettre et un télégramme de M. Albert Davillard et Mile Fanny Besson qui, de Lyon, adressent leurs vœux les plus chaleureux à la Société. M. Collioud, syndic, relève, comme le précédent orateur, l'influence très grande du directeur, M. Gay, aussi compétent que modeste. Les autorités communales, dit-il, s'efforceront toujours de soutenir l'Union Instrumentale, moralement et financièrement, dans la mesure du possible. M. Buerli, président du **Chœur du Léman**, souhaite l'union toujours plus intime des deux sociétés et porte son toast au chant et à la musique. Il remet ensuite à la fanfare une palme portant cette inscription :

LE CHŒUR DU LEMAN

à
l'UNION INSTRUMENTALE de COPPET

1904 — 1914

M. Michel fait le récit de la fondation d'une fanfare, un 2 janvier, il y a 35 ans. Ce récit humoristique, émaillé de détails amusants ou grotesques fait rire aux larmes tout l'auditoire. Le délégué de la Société de Myes souhaite santé, morale et financière, à l'Union instrumentale inutile de dire que tous ces discours ont été vigoureusement applaudis.

La Fanfare régale ses invités des plus beaux morceaux de son répertoire et chacun alla se préparer pour le bal.

Malheureusement la pluie et le vent firent leur apparition et les malchanceux danseurs durent abandonner le plancher sous les ombrages des Ormes pour se réfugier dans la grande salle de l'Hôtel.

Fête charmante, qui s'est terminée très agréablement lundi soir. Elle laissera à tous d'excellents souvenirs et prouve une fois de plus que les autorités aident nos deux sociétés et que celles-ci sont toujours plus étroitement unies.